MARANGE-SILVANGE

Marange - Silvange - Ternel
en liaison…

Magazine d'informations municipales
Décembre 2020

www.ville-marange-silvange.fr

Sommaire

Éditorial 3

Nouveau Conseil Municipal 4

Projets de ville de l'urbanisme et des travaux 6

Accompagnement du chantier de la VR52 8

Vie culturelle et bibliothèque 9

Centre Communal d'Action Sociale 10

Finances et contrôle budgétaire 11

Vie associative et sécurité des biens et des personnes 12

Travaux 14

Transition écologique, développement durable et cadre de vie 16

Aides de la CCPOM 17

Patrimoine, bâtiments publics, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et communication 18

Logement et commerce 19

Éducation et jeunesse 20

Expression des groupes politiques 22

Hommage à Monsieur Alain LALLIER

Monsieur Alain LALLIER s'est éteint le 15 juillet 2020.

Il a œuvré de nombreuses années au service de la commune en tant que conseiller municipal de 1995 à 2001, puis adjoint au maire de 2001 à 2008 et enfin conseiller municipal délégué de 2008 à 2020.

En décembre 2017, la médaille d'Honneur Communale Régionale et Départementale lui avait été remise pour plus de 20 années de service en tant qu'élu au sein de la Commune.

La municipalité tient aujourd'hui à lui rendre hommage pour ses grandes qualités d'homme et de citoyen de notre commune.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme disponible, engagé et dévoué au service de la commune.

Magazine Municipal d'Informations - Responsable de publication : Régis Mensler
Rédaction, Coordination : Régis Mensler : en charge de la communication près de M. le Maire
Crédit photos : Service communication
Conception et réalisation : Déclic Communication - Saint-Avold
Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal décembre 2020

EDITO

Mesdames, Messieurs, Chers Marangeois et chères Marangeoises,

C'est la première fois que l'occasion m'est donnée, depuis les élections municipales du mois de mars, de m'exprimer publiquement au travers de l'éditorial de notre bulletin municipal et j'y trouve grand plaisir malgré ces temps difficiles.

Des élections qui ont placées la liste « Commune d'Avenir 2020» que j'ai conduit, très largement en tête avec 59,78% des suffrages exprimés, obtenus dès le premier tour avec trois listes en présence.

Un résultat remarquable, fruit du travail de toute une équipe, qui s'inscrit dans le prolongement d'un premier mandat riche de nombreuses initiatives et réalisations utiles à notre ville, et marqué par une gestion rigoureuse et respectueuse de nos finances locales.

Nous tenions à vous remercier très sincèrement pour votre confiance renouvelée.

Dès le lendemain de ces élections nous entrions hélas en confinement ! Toutes les forces de notre commune ont alors été mobilisées pour répondre dans l'urgence à la gravité de cette crise sanitaire sans précédent. Rien ne nous aura été épargné : ralentissement considérable des activités économiques et commerciales, fermeture des écoles, isolement des personnes âgées et fragiles, mise en parenthèse des activités sportives et associatives, annulation de toutes festivités et manifestations, et malheureusement la disparition d'êtres chers pour certains d'entre nous.

Nous avons su pourtant nous montrer solidaires, à l'écoute et soucieux les uns des autres ce qui est admirable.

Nous resterons cependant définitivement marqués par l'arrivée de ce virus et la lourdeur de ce climat anxiogène, et même si le vaccin tant attendu est désormais annoncé, la prudence et l'abnégation restent de mise et nous imposent le respect du protocole sanitaire, confinement, gestes barrières, coûte que coûte, encore et encore.

Cette crise sanitaire de la COVID 19 a rendu réel et tangible pour chacun : **l'impensable !**

Nous aurons en effet vécu une fois dans notre vie cette situation étrange où plus de 4 milliards d'humains ont été confinés.

Si nous pouvions à nouveau entendre les oiseaux chanter en ville et si tout paraissait si paisible dans la frénésie de l'activité humaine, la réalité est bien plus rude. Nous comptons nos morts, dont la liste s'allonge encore par plusieurs centaines de jour en jour. Les chiffres du chômage, les coûts et les déficits sont abyssaux.

Individuellement, nos certitudes s'étaient traduites en habitudes solidement ancrées dans nos comportements. La question qui se pose désormais est de savoir si notre vision du monde change et si certains de nos comportements évoluent.

Il y a fort à parier que nous saurons vite adopter les gestes barrières et le port du masque lorsqu'il sera nécessaire de le faire. Cependant la question se pose dans beaucoup d'autres domaines essentiels.

L'incertain d'un virus que l'on ne connait pas. Des scientifiques qui cherchent mais qui ne savent pas. Des politiques qui doivent prendre des décisions avec des données imprécises qu'ils ne maitrisent pas. Des faits que l'on n'explique pas. Jamais une incertitude n'aura autant dirigé nos vies. Jamais nous n'étions restés cloitrés chez nous en risquant une amende à la moindre sortie parce que personne ne sait comment soigner un virus. Jamais nos entreprises n'avaient été mises à l'arrêt sans savoir quand redémarrer. Jamais nos emplois n'avaient été à la merci d'une contamination dont on ne connait pas la vitesse de propagation, ni quand elle s'arrêtera, ni si elle reviendra.

Jamais nous ne nous étions tant interrogés pour connaitre la date de la rentrée des classes et si nous remettrions nos enfants à l'école. Jamais nous n'avions autant repoussé nos décisions en attendant que l'incertain se dissipe, enfin, pour y voir plus clair. **En somme jamais l'incertain n'avait été si présent dans notre quotidien.**

Si 37 millions de français ont regardé le Président de la République pour essayer d'avoir des réponses, c'est le signe que cette incertitude était belle et bien omniprésente dans nos esprits. C'est le record de tous les temps, parce que jamais l'incertitude et le besoin de réponses n'avaient été aussi forts.

Cette fin de nos certitudes collectives c'est avant tout que la vie, notre société et nos modèles peuvent être différents et qu'ils ne sont pas une évidence qui s'impose pour la nuit des temps. L'incertain nous prouve que rien n'est écrit et que des changements majeurs peuvent intervenir à tout moment, subis ou désirés. C'est un allié déterminant du changement qui invite à penser qu'un autre regard s'installera probablement dès demain sur note société.

L'avenir nous le dira.

Cette drôle d'année a quand même été propice à l'avancement souvent retardé de nombreux chantiers communaux. Parmi les plus importants, nous avons inauguré le centre socio culturel de Ternel totalement rénové, le chantier de notre cantine scolaire a débuté et les travaux d'aménagement de la Voie Rapide 52 ont repris. L'engagement de tout notre territoire et une farouche opiniâtreté ont permis d'arracher la décision d'implantation d'un scanner à l'hôpital Saint François contribuant ainsi à corriger partiellement les déséquilibres sanitaires de notre bassin de vie.

Je vous laisse le soin de parcourir notre bulletin municipal et de découvrir en détail toutes ces informations sur la vie de notre ville.

A l'approche de la fin d'année, même si nous profiterons moins de l'esprit de Noël auquel nous sommes ici profondément attachés, je vous souhaite un joyeux Noël et vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Et surtout, surtout, prenez bien soin de vous.

A bientôt.

Yves Muller

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026

Yves MULLER Maire

François MEOCCI
1er adjoint en charge du projet de ville de l'urbanisme et des travaux

Marielle GREFF
2ème adjointe en charge de la transition écologique, du développement durable et du cadre de vie

Bernard ROETTGER
3ème adjoint en charge de la vie associative et de la sécurité des biens et des personnes

Diane WEIDER
4ème adjoint en charge des finances et du contrôle budgétaire

Guy BEAUJEAN
5ème adjoint en charge des fêtes des cérémonies, du protocole, et du développement touristique et viticole

Marie-Claire SPANIER
6ème adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse

Régis MENSLER
7ème adjoint en charge du patrimoine, des bâtiments publics, de la gestion des milieux aquatiques, de la prévention des inondations et de la communication

Christine ZIMMER-HEITZ
8ème adjointe en charge du Centre Communal d'Action Sociale

Les conseillers municipaux délégués

Virginie FOURNIER
en charge du logement et du commerce

Hervé MANGEOT
en charge de la VR52

Yvette WITZ
en charge de la vie culturelle et de la bibliothèque

Paul LINDEN
en charge de la démocratie participative et de la promotion européenne

Jérôme HECQUET
en charge des sports

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

Les conseillers municipaux de la majorité

Christiane TOUSSAINT

Eugène KOMARNICKI

Andrée PICCININI

Jean-Claude BALTHAZARD

Isabelle DUSCH

Thierry LEDUC

Patricia DOSSMANN

Caroline ROBERT

Alain CUERONI

Peggy BRUM

Les conseillers municipaux de l'opposition

Valentin COQUIN

Fabienne MORVRANGE

Thierry COTRELLE

Philippe GASPARELLA

Francesca SCHEMBRI

1er adjoint en charge du projet de ville de l'urbanisme et des travaux

Rénovation du centre socio-culturel Ternel

Nous sommes enfin arrivés au bout des travaux de rénovation du centre socio-culturel Ternel.

Le coût des travaux de rénovation du centre socio-culturel de Ternel est de 1 073 M€.

Les travaux ont été subventionnés :

- **par l'Etat pour un montant de 153 784 €**
- **par le Département pour un montant de 72 000 €**
- **par la Région pour un montant de 100 000 €**

L'inauguration du centre socio culturel de Ternel s'est déroulée le vendredi 11 septembre en présence du Maire, Yves Muller, du Président de la Communauté de Communes Pays Orne Moselle et Conseiller Départemental, Monsieur Lionel Fournier, du député de la circonscription Monsieur Belkir Belhaddad, des maires des communes environnantes, des adjoints, des présidents d'associations, ainsi que des habitants de Ternel.

La rénovation du centre va permettre d'accueillir à nouveau du monde pour tout évènement familial et festif pour une capacité maximale de 120 personnes assises. Sous réserve bien évidemment de l'évolution de la crise sanitaire que le pays traverse actuellement.

Concernant les tarifs de la salle, les habitants ainsi que les associations municipales bénéficient de tarifs préférentiels. Les habitants de la commune peuvent louer la salle au prix de 120€ pour une journée et de 250€ pour un week-end.

Le centre est doté d'une nouvelle grande salle mais également d'une nouvelle cuisine tout équipée… L'interassociation de Ternel gérée par Madame Audéna Ortolani assure le fonctionnement de la salle communale avec le soutien logistique de la municipalité. L'organisation de cette nouvelle structure reste inchangée.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTER L'INTERASSOCIATION DE TERNEL :

Madame ORTOLANI Audéna :
06 75 74 72 79
ou par mail : audena.ortolani@yahoo.fr ou

le secrétariat général de la mairie
au 03 87 34 61 91
ou par mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr

Clos du Rucher

Pour la réalisation du lotissement du clos du Rucher nous nous sommes entourés des compétences d'un groupement de maitrise d'œuvre et d'architectes que sont : ID ARCHITECTE et MP2I ainsi que d'un cabinet de géomètres experts MELEY STROZYNA.

Une étude géotechnique a été faite sur l'ensemble du lotissement.

En raison de la pandémie Covid 19 l'entreprise de VRD (voie et réseau humides) a repris les travaux seulement fin juin.

Actuellement l'entreprise HTP qui effectue les travaux de voirie VRD a réalisé la route provisoire et fait les déblais / remblais sur l'ensemble du lotissement. Elle a posé les réseaux d'assainissement ainsi que le bassin de stockage des eaux pluviales sous la voirie.

Maintenant c'est l'entreprise SOBECA qui réalise les réseaux secs c'est-à-dire l'électricité, le téléphone, le gaz…

En parallèle à ces travaux, un mur de soutènement en éléments de béton préfabriqué sera posé en limite de propriété.

Sauf grosses intempéries la route provisoire et tous les raccordements devraient être terminés pour la fin de l'année.

Les constructions vont pouvoir commencer.

Travaux rue de la Barge

Les travaux de pose d'un nouveau tuyau de stockage et de récupération des eaux usées commandés par le syndicat d'assainissement de la Barche sont pratiquement terminés.

Nous avons lancé une consultation pour refaire en totalité cette rue. Cette consultation comporte 2 lots : un pour le VRD (voie et réseaux humides) et l'autre pour les réseaux secs.

Le bureau d'études Gilles Girard a été retenu pour faire les documents de ce marché public et suivre les travaux. Nous allons construire une nouvelle voirie avec trottoir et place de stationnement depuis la rue Saint-François devant l'hôpital jusqu'à la RD112F. Tous les réseaux seront enfouis en totalité sur toute la longueur de la rue y compris devant les maisons existantes coté route départementale.

Un réseau d'éclairage public sera posé avec de nouveaux candélabres.

Un permis d'aménager pour la viabilisation du secteur comme prévu dans le nouveau PLU est en cours d'instruction. Une fois ces travaux finis ou sur le point de l'être, nous allons réaliser un giratoire pour permettre un meilleur accès à la rue de la Barge, au parking de l'hôpital, tout en réduisant la vitesse des véhicules.

Plan Local d'Urbanisme approuvé

Par délibération en date du 17 septembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de Marange-Silvange.

Le dossier du PLU est consultable en mairie aux jours et aux heures d'ouverture et à la Direction Départementale des Territoires - 17 Quai Paul Wiltzer - 57000 METZ.

Lotissement rue Mère Térésa

Rue Mère Térèsa, nous venons enfin d'acquérir une bande de terrain qui faisait obstacle à la finalisation du lotissement de Seilles Andenne.

C'est grâce à l'EPFL (établissement public foncier lorrain) qui a finalisé cet achat pour le compte de la commune, en retrouvant tous les héritiers de cette indivision foncière, que nous allons enfin terminer le lotissement.

Un permis d'aménager est en cours d'instruction pour créer 9 places à bâtir.

Pour faire ce lotissement de 9 parcelles, nous allons être obligé d'effectuer des travaux de viabilisation, c'est-à-dire mettre sur chaque parcelle l'eau, le gaz, l'électricité et les branchements d'eaux usées et de pluies et finaliser les enrobés de la rue.

Nous allons profiter de ces travaux pour créer un trottoir dans la rue Mère Térèsa afin de sécuriser la circulation des piétons et de faire un cheminement doux dans tout le lotissement de Seilles Andenne.

Ces parcelles seront viabilisées pour le premier semestre 2021 si le temps est clément.

Hervé Mangeot

L'accompagnement du chantier de la VR52

Les travaux… ça continue !

La fin d'année approche, et déjà 4 années de travaux sur le carrefour de la Justice se sont passées. L'ensemble du génie civil (construction de la structure béton) du tunnel est entièrement achevé.

La COVID a fait perdre pratiquement 4 mois sur le planning initial des travaux mais depuis, les équipes se sont à nouveau appropriées les lieux pour reprendre les travaux du coté du bois de l'Abbé.

Nous avons maintenant une très belle décoration sur le talus, avec la mise en place d'éperons drainants qui permettront le maintien et le drainage des eaux de pluie qui ruisselleront.

Au pied du talus, le long de la route d'accès au tunnel, la mise en place de l'assainissement et de tous les réseaux utiles pour le bon fonctionnement du Tunnel a été effectuée.

Du coté de Pierrevillers, les entreprises avec de très gros engins de chantier préparent la structure et la mise en forme des doubles voies de circulation entre le carrefour des drapeaux de Rombas et la sortie du tunnel. Au cours de l'automne, nous verrons la mise en place, sur toute la longueur du tracé, de la première couche de forme avant la pose des enrobés qui auront lieu au printemps 2021.

Je reste à votre disposition ainsi que Mr HEBENSTREIT ou Mme CREUSEL représentant de la DREAL pour toute autre information.

Travaux du nouveau shelter à Marange

Depuis plus d'un an, Orne THD entreprend des travaux d'ampleur afin d'apporter nettement plus de débit sur son réseau et de servir davantage ses abonnés.

Pour cela Orne THD a installé cette année sur Marange, un shelter, qui est un dispositif permettant d'amplifier les réseaux internet, téléphonie et télévision de ce côté-là de la commune. L'objet de ces travaux consiste à créer une tête de réseau secondaire. Le même équipement a déjà été installé sur Silvange, l'année dernière, à proximité de Seilles Andenne.

L'aménagement de cette nouveauté consiste à augmenter sensiblement les capacités réseaux afin de fluidifier le trafic, notamment en soirée lorsque le réseau est fortement sollicité, mais aussi de fiabiliser nettement le service livré aux abonnés.

Par ailleurs, conscient de l'essor du télétravail actuellement, Orne THD s'efforce d'apporter le meilleur débit possible et la meilleure qualité de services.

A l'issue de ces travaux, les usagers seront éligibles à l'offre «Premium» qui permet un débit de téléchargement de 500 Mégas, soit 5 fois plus qu'actuellement.

Yvette Witz

en charge de la vie culturelle et de la bibliothèque

Nouvelle troupe de théâtre Les Marrant's en Joie

Le vendredi 25 et samedi 26 septembre derniers, la nouvelle troupe de théâtre Les Marrant's en Joie, a eu le plaisir de présenter " L'anniversaire de maman ", salle André Malraux.

Pour une reprise de manifestation dans la commune, toutes les mesures sanitaires, dues au COVID, ont été respectées.

Le public venu nombreux a passé une bonne soirée et oublié, pour un temps les tracas du quotidien.

La troupe a remercié la municipalité d'avoir permis cette représentation théâtrale.

Guy Beaujean

5ème adjoint en charge des fêtes, des cérémonies, du protocole, du développement touristique et viticole

En raison du contexte actuel de crise sanitaire, les festivités de Noël et les Vœux du Maire n'auront pas lieu.

Les ateliers créatifs sont de retour !

La bibliothèque municipale a repris depuis septembre ses ateliers manuels à destination des enfants de 5 à 8 ans.

Le 23 septembre

Deux ateliers « Mon année scolaire de… » avec la création d'un cadre photo. Les participants ont été guidés dans leur réalisation par Lucie Hennequin, Malika et Isabelle.

Le 21 octobre

La bibliothèque a fêté Halloween, en proposant deux ateliers pour la création d'un panier araignée à remplir de bonbons. Les enfants venus très nombreux et déguisés ont été très imaginatifs dans leurs réalisations.

8ème adjointe en charge du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS « confinés mais ensemble »

Durant le premier confinement, le CCAS est resté proche des personnes les plus fragiles.

Dans un premier temps, le CCAS s'est soucié de ses ainés, c'est-à-dire toutes les personnes de plus de 70 ans, et inscrites en mairie. Ces personnes ont été contactées par nos services afin de leur apporter une attention particulière pour une bonne compréhension du protocole sanitaire et sur le « restez chez vous ». Au total, ce sont environ 15 600 appels qui ont été passés par nos bénévoles et les agents municipaux de la mairie à tour de rôle.

Prendre des nouvelles a permis d'éviter l'isolement face à cette crise sanitaire et de maintenir **le lien par le CCAS de Marange-Silvange. Cela était notre priorité…**

Dans un deuxième temps, des banderoles ou des affiches ont été réalisées par des bénévoles artistes passionnés. Celles-ci ont été installées par les services techniques de la municipalité, dans les rues, devant l'hôpital Saint-François, devant le Foyer Bernard Delforge, devant les écoles afin d'égayer notre ville.

De plus, les actions se sont poursuivies pour les personnes isolées avec l'achat de denrées alimentaires par le CCAS de la commune. « Une petite épicerie » a été installée provisoirement dans les locaux de la mairie afin d'assurer la livraison de denrées de première nécessité aux personnes isolées.

Le baladeur a assuré la livraison de 249 colis alimentaires. Il a également assuré divers services, tels que la livraison de médicaments via les ordonnances et la livraison de pains au quotidien.

Par ailleurs, nos soignants n'ont pas été oubliés, puisque chaque mercredi, était organisée une collecte en mairie avec des dons de collations et de gâteaux, mais aussi des dessins réalisés par les enfants. Tous ces dons et petits cadeaux étaient ensuite apportés au personnel de l'hôpital Saint-François et du foyer Bernard Delforge. Une manière d'apporter tout notre soutien à la profession et d'égayer également le quotidien des résidents du foyer Bernard DELFORGE et de la maison de retraite. Une nouvelle action pour démontrer le besoin de solidarité des habitants envers les soignants et personnels assimilés durant ce premier confinement.

La mobilisation du CCAS ne s'arrête pas là. En supplément des masques distribués gratuitement par la commune, le CCAS a fait l'acquisition de masques en tissu auprès d'un fournisseur français afin de les mettre en vente.

Au total, ce sont plus de 4550 masques qui ont été vendus par le CCAS à ce jour.

Par ailleurs, ces masques en tissus homologués pour adultes et pour enfants de moins de 8 ans sont toujours disponibles à la vente auprès du CCAS au tarif de 3,50 €. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS en mairie aux heures d'ouverture ou par téléphone au 03 87 34 61 71.

Octobre Rose

A l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, le CCAS a mis en place en partenariat avec les communes de Bronvaux et Semécourt, une vente de masques roses au profit de la ligue contre le cancer.

Durant tout le mois d'octobre il était possible de se procurer un masque rose auprès du CCAS mais également auprès des boulangeries – pâtisseries de Marange-Silvange-Ternel : Boulangerie Gilson - Culture Pain et Boulangerie Océane et Cédric.

La municipalité tient à remercier chaleureusement ces boulangeries pour leur soutien et collaboration à la vente des masques roses.

Environ 700 masques roses ont été vendus au prix de 5 € par masque. Le bénéfice de ces ventes sera reversé en totalité à la Ligue contre le Cancer.

Le CCAS reste toujours à disposition dans ses missions d'aide, d'accompagnement et d'entraide.

MERCI

Collectes de sang

L'établissement Français du Sang organise deux collectes de sang au sein de la commune, en mairie **le vendredi 22 janvier et le vendredi 23 juillet 2021 de 16h00 à 19h00.**

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

Remise du drapeau

Remise du drapeau de la FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie, par Messieurs Monzel et Foeller au Maire Yves Muller, lors du dernier conseil municipal le 9 juillet 2020.

4ème adjoint en charge des finances et du contrôle budgétaire

Permanence de la mutuelle de commune en mairie

Depuis de 2020 une permanence a lieu tous les 2èmes vendredis de chaque mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

3ème adjoint en charge de la vie associative et de la sécurité des biens et des personnes

La sécurité à MARANGE SILVANGE

Les chantiers de la commission Sécurité des biens et des personnes sont vastes

Une petite Ville où il fait bon vivre, une équipe déterminée à pérenniser ce qui caractérise notre Ville.

La sécurité repose sur 4 axes majeurs détaillés ci-dessous :

1 Vidéo Protection

Au-delà des craintes et des doutes de certains lors des premières installations, ce dispositif a depuis démontré son efficacité, permis d'éviter des dégradations et faciliter le travail des forces de l'ordre dans l'élucidation de nombreuses enquêtes.

Nous allons renforcer le dispositif qui compte à ce jour 38 caméras.

Un programme d'installation d'une dizaine de caméras est prévu pour les prochains mois et années.

2 Circulation et Stationnement

En collaboration avec les habitants de chacun des quartiers de la ville, nous allons analyser, étudier et revoir si nécessaire la vitesse, les sens de circulation et les règles de stationnement.

3 Gestion des Risques

La mise en place du plan communal de sauvegarde avec un exercice permettant d'évaluer et d'améliorer le dispositif :

- Un chantier important et réglementaire.
- Une évaluation des risques majeurs sur la Ville et élaboration du document d'information.
- Un plan de prévention des risques et de secours.

4 Voisins Vigilants, Participation Citoyenne

Un nouveau dispositif destiné à rassurer la population et à améliorer l'efficacité de la police municipale contre la délinquance et les cambriolages est en cours d'élaboration.

Il doit développer l'engagement des habitants, favoriser les solidarités de voisinage et renforcer le lien social.

Un appel aux habitants de chaque quartier de la ville est en cours afin de recenser les personnes intéressées par ce dispositif. Si vous êtes intéressés, veuillez adresser votre candidature en mairie avant le 15/01/2021 ou vous adresser au 03 87 34 61 91.

Une réunion d'information avec le commandant de la gendarmerie se tiendra afin d'expliquer le rôle et les règles de mise en œuvre.

Police municipale : une nouvelle équipe

Armand REVELANT, Chef de Service de la Police Municipale, a pris sa retraite au 1er juillet 2020, après 37 années passées au sein de la commune de Marange Silvange.

Audrey LABORDE, Brigadier-Chef Principal, qui a rejoint l'équipe en février 2019, a pris le commandement du service à cette occasion.

Elle comptabilise 21 années d'expérience. Ayant débuté sa carrière à la Police Municipale de Woippy en 1999, elle y a exercé ses fonctions jusqu'en 2002, puis elle a rejoint les effectifs de la Police Municipale d'Ennery.

Le Brigadier-Chef Principal DROITCOURT Guillaume, quant à lui, a également exercé ses fonctions à Ennery pendant 17 ans.

Il a intégré l'équipe de Marange Silvange au 1er mai 2019.

Le dernier venu est le Brigadier TASSIAUX Kévin. Fort de 8 années d'expérience au sein de Police Municipale de Marly, il a rejoint l'équipe au 1er octobre 2020.

Cette nouvelle équipe totalement renouvelée est déjà très présente sur le territoire afin de mieux répondre aux doléances des riverains mais aussi pour assurer leur sécurité.

Des patrouilles de surveillance sont effectuées en journée comme en soirée, y compris les weekends, afin de lutter efficacement contre les cambriolages et délits de toute sorte.

Contrôle de vitesse, surveillance du stationnement et salubrité publique sont toujours à l'ordre du jour.

Souhaitons-leur la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

Les chiens à MARANGE SILVANGE

Les dernières semaines, les plaintes concernant des chiens non tenus en laisse et causant des désagréments ont afflué en mairie : peur de l'animal, déjections canines non ramassées, aboiements, les nuisances sont nombreuses.

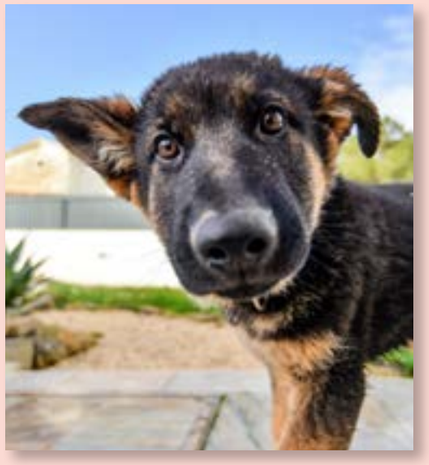

- Un arrêté municipal a donc été pris (arrêté n° 44/2020, consultable sur le site de la ville) obligeant les propriétaires de chiens à les tenir en laisse, partout dans la commune.
- Pour les chiens catégorisés (type American staff ou Rottweiler), le problème ne se pose pas, car la tenue en laisse et le port de la muselière sont déjà obligatoires.
- Mais dorénavant, chaque chien devra être tenu en laisse par son propriétaire, peu importe la taille de l'animal, et sa laisse devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Les déjections canines doivent, bien sûr, toujours être ramassées.
- Il est essentiel de prendre toutes les mesures pour protéger les habitants de la commune de tout incident, et de garantir l'hygiène publique.
- Toutes ces précautions sont également prises afin de préserver les animaux, car en cas de morsure, une procédure lourde peut être engagée et des mesures peuvent être prises à l'encontre de l'animal.
- Les infractions constatées par la Police Municipale feront dans un premier temps l'objet de prévention, mais toute infraction répétée est susceptible d'être verbalisée.

2ème adjointe en charge de la transition écologique, du développement durable et du cadre de vie

Bassin de rétention : zone humide à Seilles Andenne

Situé au cœur du lotissement, ce bassin représente une zone tampon dans l'organisation de ce dernier. Il est à la fois en limite d'habitations individuelles et collectives.

Ce bassin est par nature une zone humide qui joue son rôle de collecte d'eau quand il pleut. Il est important de préserver cette zone qui est d'une grande valeur patrimoniale en raison de la particularité des espèces présentes et celles qui vont s'y développer. La présence plus ou moins saisonnière d'eau permet l'expression d'une faune et d'une flore très riche avec un cortège d'animaux composé d'amphibiens, de petits mammifères et surtout de nombreux insectes qu'il est important de protéger. Pour favoriser la diversité ornithologique et faunistiques, des nichoirs et des hôtels à insectes ont été installé

De nombreux aménagements et plantations ont été effectués. Cet automne, ces plantations sont complétées avec de grands arbres et des miscanthus qui ont la propriété d'épurer et de réguler les eaux présentes. Les arbres morts, durant la sécheresse de cette année, seront également remplacés. Mais aussi, quelques totems en bois sculptés de figures étranges pour invoquer les esprits de la nature et d'autres petites surprises que nous laissons à votre découverte.

Pour agrémenter les aménagements, la diversité des lieux et des espaces végétalisés vous offrent la possibilité de vous poser sur des bancs pour une halte du promeneur rêveur ou fatigué.

Aménagement de la Place de la Paix

La grande structure de jeux pour enfants est installée. Le sol souple pour sécuriser le jeu est désormais posé et complet. La prochaine étape sera dès cet automne, la plantation d'arbres autour de la structure pour apporter des zones d'ombres ainsi que des bancs et des poubelles.

Un verger avec des arbres fruitiers sera planté dans un des espaces verts, le deuxième accueillera des plantations de vigne.

Par ailleurs, l'aménagement de cette place essentiellement à destination des enfants accompagnés de leurs parents permettra peut-être des comportements plus civiques et plus respectueux des personnes propriétaires de chiens en ce qui concerne les déjections canines qui jonchent actuellement les lieux. Un distributeur de sacs à déjections canines sera également mis en place si cela peut contribuer à la propreté des lieux …

Seilles Andenne, la Voie Verte,

Ce projet mené par la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) dans le cadre des voies douce est achevé depuis ce printemps, ce parcours connait un vrai succès quant à sa fréquentation. Promeneurs et cyclistes s'y croisent pour y pratiquer leurs loisirs. Prochainement, une œuvre artistique sera installée, elle est en cours d'élaboration dans nos ateliers et vous aurez le plaisir de la découvrir lors d'une de vos prochaines sorties sur le parcours. Cette voie verte est une première phase du maillage des voies douces sur notre commune elle permet de rejoindre la vélo-route Charles Le Téméraire, le site d'Amnéville les Thermes par les Acacias et les bois et, par le chemin de Pierrevillers la voie douce déjà en partie réalisée pour rejoindre les Berges de l'Orne. Sur le territoire de notre commune, des études sont également en cours pour étendre notre proposition à de nouveaux parcours en vélo ou à pied.

Premier coup de pelle pour la cantine scolaire

Depuis début septembre, chaque lundi ont lieu les réunions avec architectes et différents intervenants pour la préparation du chantier de la construction de la cantine scolaire. Ce chantier qui aurait dû débuter en mai a pris du retard étant donné la crise sanitaire que nous vivons tous. Toujours est-il que les premiers coups de pelle ont eu lieu le 22 octobre. Le chantier sera sécurisé durant la durée des travaux pour permettre l'entrée et la sortie des écoles en toute sécurité.

Le Conseil d'administration de l'Association Hospitalière Orne Moselle

L'Hôpital Saint François de Marange-Silvange a tenu son premier Conseil d'Administration pour le nouveau mandat 2020-2026.

Au cours de ce Conseil d'Administration, Erwin BRUM, représentant la Ville de Marange-Silvange a été élu Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Saint François, poste qu'il occupait déjà au cours du mandat précédent 2014-2020.

Après avoir remercié les membres du Conseil d'Administration pour cette réélection à l'unanimité des membres du Conseil, Erwin BRUM a fait le point sur les faits marquants du mandat précédent, sur la situation actuelle, notamment la gestion de la pandémie qui affecte l'ensemble de la planète et sur les projets en cours et à venir. Il a évoqué notamment la poursuite des travaux de rénovation et d'investissement :

- La transformation du hall d'entrée actuel en un véritable Centre d'accueil pour les visiteurs et les patients, qui constituera l'entrée principale de l'établissement, alliant fonctionnalité et esthétique et complètera la rénovation de l'hôpital engagée depuis maintenant plusieurs années,
- Ensuite, la réhabilitation de l'ancien bloc opératoire situé au troisième étage et l'aménagement de plusieurs salles fonctionnelles pour la création de nouvelles activités et le développement de celles existantes,
- Et enfin, la réalisation et l'utilisation, en coopération avec le cabinet de radiologie de Talange-Clouange d'un centre d'imagerie lourde avec, dans un premier temps, **un scanner de dernière génération dont le besoin est devenu indispensable** pour la qualité et le confort de soins des patients de notre région, obligés actuellement de se rendre dans les centres de Metz, Thionville ou Briey, cause de traumatismes liés aux déplacements des patients et le risque, le cas échéant, d'une perte des chances en raison notamment des retards de diagnostic dus aux délais, importants actuellement, de consultation pour ces équipements d'imagerie lourde.

Mon jardin cet hiver

Pour contribuer à un environnement plus durable, voici quelques conseils pour préparer votre jardin à l'hiver de façon naturelle.

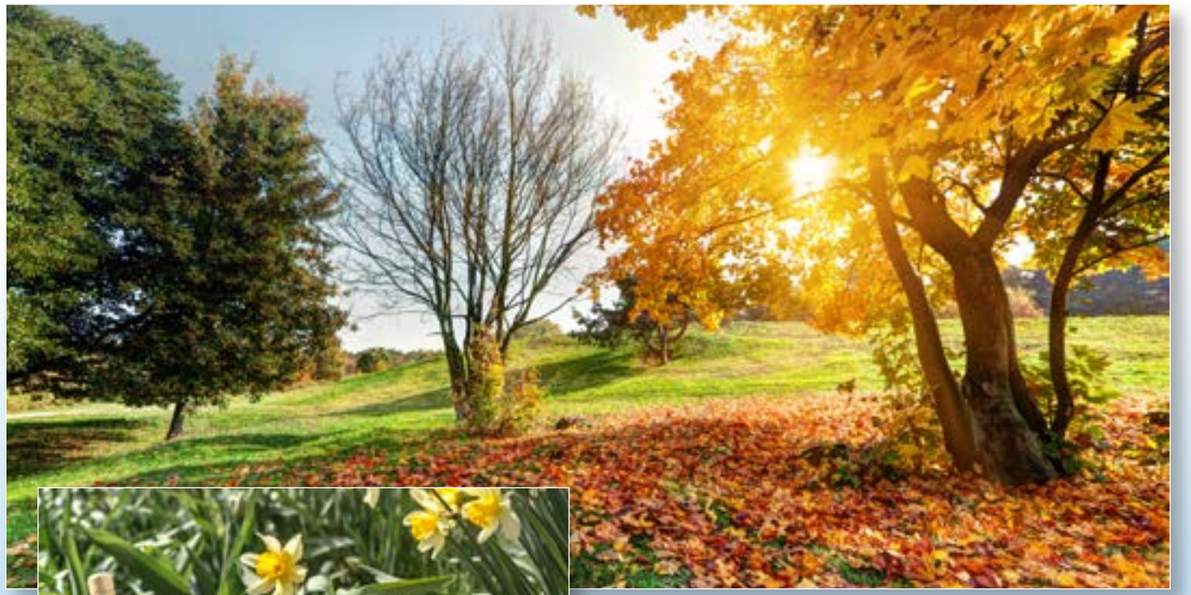

TONDEZ À LA BONNE HAUTEUR :

Lorsque vous tondez votre pelouse pour la dernière fois avant l'hiver, il est important de couper l'herbe à la bonne hauteur, entre 4 et 6 centimètres. Trop courte, l'herbe et surtout ses racines, sera exposé au gel. Trop longue elle aura tendance à se coucher face aux intempéries. Le gazon formera alors un léger tapis étouffant le sol. En outre, les brins s'emmêleront d'avantage, ce qui rendra la première tonte du printemps plus difficile.

LAISSEZ LA TERRE SE REPOSER :

A l'image de ce qui est pratiqué dans la permaculture, il est conseillé de ne pas retourner ni bêcher la terre de votre potager avant l'hiver. Ces actions modifient la structure en couches du sol, perturbant la vie des micro-organismes présents. Vous pouvez enlever les végétaux morts que vous garderez pour votre compost mais n'épandez pas de fertilisants qui se retrouveront dans les eaux souterraines avec les précipitations hivernales. L'idéal serait de protéger la terre avec une culture intermédiaire comme la phacélie, la moutarde blanche ou le lupin blanc pour ne donner que quelques exemples. Cependant, le choix d'une telle culture en automne doit tenir compte des variétés que vous cultivez pour votre consommation. Avec un tel végétal vous éviterez que les nutriments utiles à vos prochaines cultures soient lessivés.

TIREZ PROFIT DES FEUILLES MORTES :

Avec l'automne, la plupart des arbustes et arbres perdent leurs feuilles. Au lieu d'éliminer ces résidus, utilisez-les. Cette riche matière organique peut en effet être placée dans votre compost, qui en profitera. Veillez toutefois à laisser une fine couche de feuilles mortes au pied de la plantation. Cela protègera ses racines en cas de températures négatives et servira d'abris aux petits animaux. Ne cherchez pas à avoir un jardin aseptisé, créez un jardin qui vit.

CRÉEZ DES REFUGES POUR LES ANIMAUX AUXILIAIRES :

Certains animaux comme les papillons, les coccinelles, les hérissons ou encore les oiseaux, jouent un rôle crucial dans le bon équilibre de nos jardins et permettent d'éviter l'utilisation de bon nombre de produits phytosanitaires. L'hiver peut toutefois se révéler rude pour ces petites bêtes. Pour les aider à passer ce cap, offrez-leur des abris : un hôtel à insectes, des nichoirs, des petits tas de brindilles, de branches et de feuilles mortes déposées au sol, etc. Veillez aussi à ne pas trop tailler vos arbustes afin que cette faune puisse y trouver refuge.

Toutes les aides de la CCPOM

RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

- Subvention pour les récupérateurs d'eau de pluie aériens : 50 % de subvention pour un achat jusqu'à 250 €, sans minimum ; possibilité d'acheter 2 récupérateurs d'eau de pluie.
- Subvention pour les récupérateurs d'eau de pluie enterrés : 50 % de subvention pour un achat jusqu'à 1 200 € ; aide forfaitaire de 200 € accordée sans justificatif pour les travaux d'aménagement nécessaires à la pose.

NOUVEAU :

- Subvention pour citerne souple de récupération d'eau de pluie : 50 % du prix d'achat, pour un coût d'achat de 500 € maximum ; aide forfaitaire de 100 € accordée sans justificatif pour les travaux d'aménagement nécessaires à la pose.

Dossier de demande téléchargeable sur le site www.ccpom.fr, rubrique environnement.

OPÉRATION RAVALEMENT DE FAÇADES

Pour des travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles du domaine public :

- Subvention de 20 % du montant HT des travaux*,
- Sur des bâtiments de plus de 25 ans et situés dans le périmètre d'éligibilité,
- Pour les propriétaires occupants et bailleurs.

CAMPAGNE ISOLATION THERMIQUE

1. Isolation des murs par l'extérieur
2. Isolation des combles perdus

- Subvention de 20 % du montant HT des travaux*,
- Sur des bâtiments de plus de 25 ans,
- Pour les propriétaires occupants et bailleurs.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour des travaux d'amélioration de l'habitat dégradé, liés à l'adaptation des logements au handicap et de lutte contre la précarité énergétique :

- Bonification des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) de 5 %, 10 % ou forfait supplémentaire,
- Pour les propriétaires occupants, sous conditions de revenus, et les bailleurs.

AIDE AU 1ER EMMÉNAGEMENT

Aide de 200 € versée aux jeunes de moins de 25 ans à l'occasion de leur premier emménagement (sous certaines conditions).

AIDE AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Subvention de 30 % du montant total HT des travaux plafonnée à 4 500 € attribuée aux commerçants pour la rénovation de leur vitrine.

COUCHES LAVABLES

- Subvention de 30 %, plafonnée à 100 €, pour l'achat de couches lavables pour bébé.

VENTE DE COMPOSTEURS À TARIFS PRÉFÉRENTIELS

1. Composteurs domestiques

- Composteur en plastique 450 L, vendu 20 €.
- Composteur en bois 600 L, vendu 30 €.

2. Composteurs collectifs en pied d'immeuble

- Mise à disposition gratuite du matériel et des conseils,
- Pour les particuliers, propriétaires ou locataires, en immeuble avec espace vert attenant.

Pour toutes les aides, il est impératif de faire une demande avant d'engager les travaux/les achats.

* : Montant plafonné

Maisons illuminées

En décorant ou en illuminant votre maison, vos balcons ou vos fenêtres, vous contribuez à l'embellissement de notre commune et nous vous en remercions.

Aussi, si vous désirez participer au concours communal des « maisons illuminées », inscrivez vous en mairie avant le 20 décembre 2020 aux heures d'ouverture.

La seule règle étant que vos décorations soient visibles de la voie publique.

Merci d'avance pour votre participation.

Audit énergétique des bâtiments communaux

Régis Mensler

7ème adjoint en charge du patrimoine, des bâtiments publics, de la gestion des milieux aquatiques, de la prévention des inondations et de la communication

Une convention pour une prestation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage a été signée avec Moselle Agence Technique (MATEC).

Le coût de la prestation est de 8 500 € HT prise en charge à hauteur de 70 % par une subvention climaxion de 5 950 € obtenue de la Région Grand Est.

Le début de l'audit a démarré en juin 2020 par les locaux du stade Roger Berthel, de la salle Hennequin et la salle Malraux.

En juillet, le Cosec, le dojo, les écoles La Rousse, les écoles Félix Midy et la salle Nocentini ont été audités.

Les derniers bâtiments qui sont la Mairie/bibliothèque et la Ruche seront fait d'ici fin de l'année.

Les premiers retours des diagnostics sont attendus pour le mois de novembre avec une modélisation et des propositions de travaux.

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket

La commune se rapproche de ses habitants en vous offrant un nouvel outil de communication. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de la commune. Que vous soyez chez vous ou en déplacement, restez connectés à l'actualité de la commune.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucunes autres données personnelles.

Il vous suffit juste de télécharger l'application Panneau Pocket gratuitement sur votre smartphone et ou tablette et de mettre en favoris notre commune.

541
C'est le nombre d'abonnés à PanneauPocket à ce jour

Virginie Fournier

en charge du logement et du commerce

Des extensions, des reprises, des créations animent la vie économique de Marange-Silvange

LES ÉCHOS DES ENTREPRISES

JESS&CIE

NOUVEAU !

Jess & Cie
Gardiennage d'animaux
Contact : Jessica Cogliati
Adresse : 78 rue de la Vallée
Tél : 06 02 71 92 01

BAR LE VEGAS

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Bar le Vegas
Café – Bar
Contact : M. et Mme Guillemenet
Adresse : 4 place de la Marjottée
Tél : 06 76 46 77 68

AU GRILL DU MARCHE

NOUVEAU !

Au Grill du Marché
Rôtisserie
Contact : Monsieur Cissek
Adresse : 8 allée des Tisserands
Tél : 06 08 63 31 61

BRIGITTE COUTURE

NOUVEAU !

Brigitte Couture
Couture
Contact : Brigitte Rouy
Adresse : 1 rue Albert Schweitzer
Tél : 06 32 91 02 90

NOEM'S INSTITUT

NOUVEAU !

Noem Institut
Institut de beauté
Contact : Noémie Carnot
Adresse : 6 place du Marché
Tél : 06 71 65 24 72

LA BOULANGERIE DE TERNEL EST OUVERTE !

NOUVEAU !

Boulangerie
Contact : Océane Desvaux et Cédric Jammermund
Adresse : 23 rue de la Vallée
Tél : 03 87 67 33 03

AL'INSTITUT

NOUVEAU !

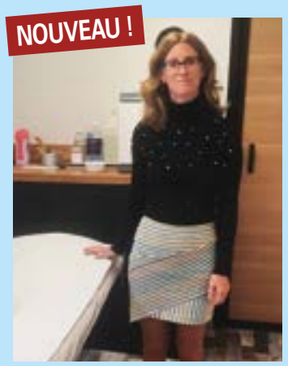

Al'Institut
Institut de beauté
Contact : Alisson Zannetti
Adresse : 19 rue Mère Térésa
Port : 06 79 34 62 23

2N RENOV ET 2N DEPAN

NOUVEAU !

2N Rénov : Travaux de peinture et vitrerie
2 N Dépan : Chauffage-Climatisation-Entretien-Dépannage
Contact : Nicolas Hach
Adresse : 8 rue des Alouettes
Tél : 03 87 51 89 09

LA PHARMACIE DE JAILLY

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Pharmacie
Contact : Cathelyne Hansen
Adresse : rue des Alouettes
Tél : 03 87 80 44 03

6ème adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse

Rentrée 2020

Cette rentrée de septembre « presque normale » était attendue par les enfants, les parents et les enseignants, après une période compliquée. Le protocole allégé de l'Education Nationale a permis que cette rentrée se passe dans de bonnes conditions sanitaires.

Une rentrée masquée pour les adultes entrant dans les établissements scolaires, mais où tous les enfants ont montré leur contentement de retrouver leurs copains et leurs professeurs.

Nos services techniques ont eu à cœur de préparer cette rentrée techniquement et sanitairement, de façon optimale.

Nous avons toujours 2 groupes scolaires :

Félix Midy (rue des Pionniers) :

- L'école élémentaire composée de 9 classes, accueillant 216 élèves.
- L'école maternelle composée de 5 classes, accueillant 142 élèves.

La Rousse :

- L'école élémentaire La Rousse (Rue Migette) composée de 8 classes et 1 classe ULIS, accueillant 199 élèves.
- L'école maternelle La Rousse (Rue La Rousse) composée de 5 classes, accueillant 130 élèves.

Le périscolaire a repris son activité, tout en respectant les règles sanitaires et connaît une augmentation d'effectif, en particulier lors de la pause méridienne.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous.

Toutes les classes sont équipées de Tableaux Blancs Interactifs.

Rentrée des classes après les vacances d'Automne

Alors que nous subissons un nouveau confinement national, un nouveau protocole de l'Education Nationale est en application, depuis le lundi 2 Novembre 2020.

« Le principe du protocole sanitaire est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise. Le plan de continuité pédagogique continue à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle de classe, d'école ou d'établissement. » (Extrait du protocole sanitaire de l'Education Nationale de Novembre 2020, Page 2)

Les 4 axes principaux de ce nouveau protocole sanitaire est :

L'application des gestes barrières avec la NOUVEAUTE de l'obligation du port du masque des enfants à partir du CP,

La limitation du brassage des élèves, imposant de nouvelles règles déjà testées en Juin 2020.

L'entretien et la désinfection des locaux et matériels, déjà pratiqués mais accentués.

La formation, l'information et la communication, dans la continuité de ce qui était déjà appliqué.

En plus du protocole sanitaire, le protocole de vigilance attentat est renforcé faisant suite aux différents événements derniers.

Tenant compte des différentes consignes de ces 2 protocoles, les directeurs et directrices des écoles ont communiqué, par mail aux parents, sur les modalités d'accueil spécifiques à la situation de leur école, après avoir étudié le nouveau protocole et discuté en équipe éducative.

Le service des bus ainsi que le service du Périscolaire sont maintenus et fonctionnent comme cela se faisait depuis la rentrée de Septembre 2020, dans le respect des consignes sanitaires.

Nous souhaitons une bonne scolarité aux écoliers et collégiens de notre commune, pour cette deuxième période de l'année.

Des calculatrices en guise de récompenses pour l'entrée en 6ème

Cette année, la municipalité a voulu innover pour récompenser les élèves qui rentraient en 6ème au collège des Gaudinettes.

En effet, « la calculatrice » a remplacé « le traditionnel dictionnaire » donné en fin d'année de CM2, les années précédentes. Nous avons estimé que cet outil sera plus utile aux élèves jusqu'à la fin de leur scolarité collégienne, voire plus.

Nous nous sommes accordés sur le modèle, avec les professeurs de mathématiques du collège afin de répondre à leurs besoins.

Voyant notre initiative, les municipalités de Bronvaux et de Pierrevillers se sont accordées pour faire de même, afin que tous les élèves aient le même matériel.

La remise des dites calculatrices s'est faite lors de l'accueil des 6ème le mardi 1er septembre 2020, en présence d'élus des 3 municipalités, dont M. Paul LINDEN et Mme Yvette WITZ.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à nos collégiens.

Une nouvelle Directrice Générale des Services

Une nouvelle directrice générale des services a pris ses fonctions à Marange-Silvange. Il s'agit de Madame Fanny Alexandre.

Native de la ville de Marange-Silvange où je viens fréquemment pour rendre visite à ma famille, j'apprécie tout particulièrement le dynamisme et les actions réalisées, en faveur des administrés.

Agée de 38 ans et heureuse maman de deux garçons (13 et 10 ans), mon parcours professionnel s'est essentiellement déroulé au sein d'intercommunalités.

J'ai tout d'abord passé 17 années très formatrices à la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, au service des finances, des ressources humaines et de la commande publique. Puis, j'ai intégré la Communauté de Communes Rives de Moselle sur la fonction d'adjointe au directeur des finances. C'est ensuite, en tant que directrice des affaires générales de la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange que j'ai enrichi mes compétences avant de rejoindre la ville de Marange-Silvange. En parallèle de ces expériences professionnelles, j'ai poursuivi des études à Sciences Po Strasbourg en droit, économie et gestion des collectivités territoriales.

C'est avec un immense plaisir que je souhaite impulser la notion du service public en coordonnant les équipes d'agents municipaux dans la lignée des projets de l'équipe municipale. Ma mission essentielle consiste à accompagner et organiser un collectif afin que tous puissent collaborer de manière efficiente et transversale, mais aussi de conseiller et orienter les élus de la ville en mettant en œuvre leurs décisions politiques.

Nouvelle responsable au service action sociale et éducative

Il s'agit de Madame Christelle Cazal Mastroianni.

Diplômée d'état en tant que conseiller en économie sociale et familiale, j'ai débuté ma carrière professionnelle dans l'enseignement, en CFA et lycée professionnel, pour les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Puis, j'ai exercé mes fonctions de travailleur social pendant 15 ans au C.C.A.S. de Metz puis à la Ville de Metz au sein de la direction de la famille et de la petite enfance en tant que responsable et coordinatrice des modes d'accueil.

Sur cette période, j'ai créé et géré le service de gestion centralisée des places d'accueil pour les EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) de la ville de Metz.

J'ai donc passé le concours d'assistant socio-éducatif territorial pour me permettre d'incorporer la fonction publique territoriale.

Souhaitant acquérir de nouvelles connaissances, élargir mon champ d'action, être plus polyvalente, j'ai choisi d'orienter ma carrière vers la gestion de projet dans mon domaine d'intervention : action sociale et éducative.

J'ai intégré successivement la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) puis la ville de Thionville aux postes de chargée de mission politique sociale et de référente Famille.

Je suis messine de naissance et marangeoise de cœur. Je suis venue m'installer dans cette petite ville où il fait bon vivre en 2006. Maman de 2 garçons (13 et 10 ans), très investie pour eux, être parent est mon 2ème « job » à plein temps.

L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Chers Marangeois, Silvangeois et Ternellois

Mes premiers mots vont aux victimes de la pandémie liée au COVID-19, trop d'habitants, de professionnels ont été touchés par ce terrible virus qui a complétement bouleversé notre mode de vie et nos habitudes, à Marange-Silvange comme partout ailleurs.

2020 est une bien triste année que nous vivons et j'espère que nous pourrons sortir au plus vite de cette crise.

Voilà maintenant plus de six mois que les élections municipales sont terminées, elles ont aussi complétement bouleversées par le Coronavirus, mais le résultat est là, nous ne le contestons pas, Yves Muller et son équipe Commune d'Avenir, ont gagné les élections dès le premier tour.

Nous le félicitons donc publiquement pour cette victoire et lui souhaitons courage et réussite.

Notre groupe « TOUS UNIS POUR MARANGE SILVANGE TERNEL » est donc présent avec trois de ses membres dans le nouveau conseil municipal et dans les différentes commissions de la commune.

Nous serons durant cette mandature, comme nous l'avons toujours été, le plus constructif possible, preuve en est, cela a déjà été souligné lors du dernier conseil municipal par le maire lui-même.

Nous souhaitons donc que cela perdure durant l'intégralité du mandat, nous serons là pour défendre nos idées, mais aussi pour approuver les bonnes idées de la majorité pour notre ville.

Je profite de ces premiers mots, depuis les élections, pour vous rappeler que vous pouvez, comme toujours, compter sur mon équipe et moi-même.

Prenez soin de vous.

Valentin COQUIN, Fabienne MORVRANGE, Thierry COTRELLE

Groupe Le Projet Commun Marange-Silvange-Ternel

Cher.e.s habitant.e.s de Marange-Silvange-Ternel,

Au moment où nous rédigeons ce texte (le 26/10/2020) nous affrontons une « seconde vague » de l'épidémie de COVID. La commune, cellule de base de toutes les solidarités devra plus que jamais être présente aux côtés de nos citoyen.ne.s les plus fragiles, l'équipe du Projet Commun vous apporte son soutien dans ces temps difficiles et reste à votre écoute.

Notre groupe d'élu.e.s sera attentif à ce que comme ce fut le cas lors de la première vague, la démocratie ne soit pas mise sous cloche, les moyens technologiques permettent aujourd'hui un dialogue permanent entre élu.e.s de tous les groupes. Ces échanges auraient pu clarifier certains choix à faire, en matière de distribution de masques, par exemple.

Malgré cette terrible crise sanitaire, notre groupe « Projet Commun » reste engagé dans la vie quotidienne de notre commune, en votant les propositions du groupe majoritaire chaque fois que l'intérêt général est en jeu et en nous opposant chaque fois que des décisions le menace.

Il est à noter que des orientations exprimées lors de notre campagne électorale concernant un développement maitrisé et respectueux de l'environnement, ont été validées par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (librement consultable sur internet) qui dans son avis sur la révision du PLU, pointe du doigt l'urbanisation et la nécessité de préserver des espaces verts.

Nous sommes attaché.e.s à plus de transparence et de déontologie, ainsi nous avons émis le souhait au Conseil Municipal, de couper tout lien entre fonction d'élu.e.s de la majorité et président.e.s d'association, afin d'assurer une plus grande égalité entre l'ensemble des acteurs du monde associatif. Nous nous félicitons que Monsieur le Maire ait accueilli favorablement cette proposition.

Voilà ce qui conduira notre ligne, ferme sur nos valeurs et modérée dans notre expression. Au service de tous.

N'hésitez pas à nous contacter : leprojetcommun2020@gmail.com

Quelques bonnes raisons d'aimer l'hiver !

Recette pain d'épice

Dans un bol mélanger :

3 verres de farine
1 verre de sucre roux
4 cuillères à café de poudre d'épices à pain d'épices
1 sachet de levure

Dans un autre bol mélanger :

1 œuf
1 verre de lait
1 cuillère à soupe de miel
100 grammes de beurre fondu

Mélanger les 2 préparations et laisser cuire 45 min à 160 degrés.

Joyeux Noël

Ville de
MARANGE-SILVANGE

www.ville-marange-silvange.fr